



A.R.L.L.

MINUTES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 31 AOÛT 2025 ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC LANTHIER

Conseil d'administration:

Étaient présents :

Lucie Hurtubise, Alice Roy, Nicole Houle, Chantal Gauthier, Marie-Claude Vinay, Isabelle-Anne Bisson et Danielle Pilon

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée à 9h30

Madame Lucie Hurtubise souhaite la bienvenue à l'assemblée. Sont présents 20 membres et 3 représentants municipaux, la liste des personnes présentes est jointe en Annexe A.

2. Nomination d'une présidente ou d'un président et d'une secrétaire

Il est proposé à l'unanimité de nommer madame Lucie Hurtubise à titre de présidente de l'assemblée. Madame Nicole Houle agira comme secrétaire. La présidente explique les procédures de l'Assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Louise Morin, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en laissant le point Varia ouvert

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 1er septembre 2024

Il n'y a pas eu de lecture puisque tout le monde a eu la possibilité de le consulter durant l'été.

Il est proposé par monsieur Stéphane Gervais, secondé par monsieur Robert Nadon d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 1^{er} septembre 2024.

5. Présentation du Conseil d'administration 2024-2025

Les membres du Conseil d'administration se présentent tour à tour.

6. Mot de la présidente

Madame Lucie Hurtubise commence son allocution en disant qu'elle pensait pouvoir parler à l'assemblée de la visite de la cie A.J.

Environnement sur le lac Lanthier mais la météo n'étant pas favorable à la date prévue, la visite a été reportée. On vous rappelle que cette cie est engagée par la Ville afin de pouvoir détecter rapidement, s'il y a lieu, la présence dans les lacs de plantes envahissantes, plus spécifiquement le myriophylle à épis.

À cet effet, la présidente parle du rôle d'une association de lac et croit que tous les gens présents connaissent bien ce rôle.

La réglementation sur la navigation de Transport Canada est le deuxième sujet soulevé par la présidente. Elle parle d'un communiqué émis il y a quelques jours concernant les changements apportés au processus de demande de restrictions à la navigation par les municipalités. On y mentionne entre autres, qu'il est maintenant possible d'obtenir un règlement beaucoup plus rapidement. Toutefois, lorsqu'on le consulte, le processus de demande semble toujours aussi fastidieux pour les municipalités. À ce sujet, monsieur Therrien, conseiller municipal, assure l'assemblée qu'il s'informerait.

La présidente parle aussi d'un sujet de préoccupation concernant le comportement des piétons et des cyclistes versus les automobilistes sur le chemin. Elle mentionne que considérant les nombreuses courbes et les côtes aveugles sur le chemin, l'automobiliste voit les piétons et cyclistes à la dernière minute ce qui l'oblige à freiner brusquement ou à se déporter à gauche au risque de provoquer un face-à-face.

7. Accès autour du lac

Madame Danielle Pilon fait état des accès privés autour du lac et une demande à la ville sera transmise afin de sécuriser ces accès afin d'éviter la contamination par des équipements non lavés.

8. Projet vert 2025

Madame Alice Roy décrit le projet vert 2025 de l'Association. Ce projet visait à sensibiliser les résidents du lac à l'emploi de produits de nettoyage domestiques à faible impact environnemental pour protéger la santé du lac et de ses berges. L'idée de fabriquer des pastilles effervescentes pour nettoyer la cuvette avait pour but de remplacer l'eau de javel qui est néfaste pour l'environnement car l'eau de javel tue les microorganismes essentiels à la décomposition de la matière organique et peut entraîner la formation de composés cancérigènes.

Les pastilles quant à elles, sont faites à base de produits biodégradables et non toxiques soit de bicarbonate de soude, d'acide citrique, de fécule de maïs (optionnel) et d'un peu de savon à vaisselle écologique. Le bicarbonate a une action désodorisante et anti taches, l'acide citrique dans ce contexte a des propriétés détartrantes, anti calcaire et désinfectantes et le savon est un dégraissant et un désinfectant.

Une subvention a été transmise à la ville pour défrayer le coût des ingrédients et la ville a accepté. Le projet n'a donc rien coûté à l'association sauf le temps qu'il a fallu aux administrateurs pour fabriquer les pastilles. Un échantillon de trois pastilles et la recette pour les fabriquer ont ensuite été distribués en partie lors du renouvellement de la cotisation annuelle au kiosque de l'ARTLL et à la plupart des adresses autour du lac.

9. Suivi de la demande d'obtention d'une aire protégée et lectures de la transparence de l'eau

Aires protégées :

Madame Marie-Claude Vinay rappelle que l'an dernier, une proposition avait été déposée pour que le secteur des lacs Lanthier-Blanc et Peinture soit désigné aire protégée dans le cadre de l'appel de projets qui s'est déroulé du 5 juin au 15 octobre 2024.

Dans les Laurentides, les projets déposés sont situés sur les territoires des MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut, d'Argenteuil et de la Rivière-du-Nord. Le gouvernement du Québec invite maintenant les représentants des projets à se concerter et, dans les Laurentides, la démarche se déroulera jusqu'à l'automne 2026.

La première étape consiste à rencontrer les principaux partenaires régionaux afin d'élaborer une stratégie de concertation. « Il est toutefois important de noter qu'il ne s'agit pas d'un processus de consultation publique, mais bien de concertation des parties prenantes concernées par

la planification territoriale » expliquait Catherine Levert-Martin, chargée de projets au CRE Laurentides. Par la suite, une rencontre d'information se tiendra le 16 septembre prochain durant laquelle la concertation sera expliquée. Par la suite, des rencontres sur invitation auront lieu pour présenter les projets d'aires protégées déposés et chaque groupe concerné pourra se prononcer par l'entremise d'un formulaire en ligne. Ceci permettra de finaliser la répartition des projets en tables de travail et d'entamer les travaux de concertation qui s'échelonneront sur une année environ.

Suivi sur la biodiversité :

L'an dernier, pour déposer notre projet, l'association avait commencé à faire un inventaire des espèces naturelles pour mettre en valeur la biodiversité du secteur. Rien de scientifique mais un effort de description pour attirer l'attention sur notre patrimoine naturel, sur la présence de certaines espèces qui pourraient être vulnérables et pour éventuellement aider tout biologiste qui voudrait venir vérifier ce qu'on a. On avait donc commencé à colliger des photos et témoignages de nos résidents, et des informations tirées de bases de données ouvertes. Après avoir déposé le projet, on a continué à enrichir cette base de données où on répertorie les oiseaux, la flore, les insectes aquatique et l'herpétofaune (grenouilles, tortues). On a ajouté 71 espèces de plus pour un total de 322.

Madame Vinay invite les personnes présentes à consulter la liste qui a été imprimée et à participer à l'ajout d'espèces manquants.

Transparence de l'eau, lecture 2025 :

Madame Vinay rappelle qu'à chaque année, on procède à une lecture de la transparence de l'eau car c'est un signe de la qualité du lac. D'abord, les êtres vivants dans l'eau peuvent trouver utile de voir quelque chose, ou si vous chercher votre cellulaire tombé au fond de l'eau! Mais il y a aussi une autre bonne raison. Une mauvaise transparence veut dire qu'il y a trop de particules végétales (donc l'eau est propice aux algues), d'organismes vivants (ex, méduses d'eau douce) ou trop de particules minérales, qui vont éventuellement se déposer et accélérer le remblaiement du lac. Un lac trop transparent n'est pas nécessairement souhaitable non plus : on sait, par exemple, qu'un lac affecté par les pluies acides peut être trop transparent.

Historiquement, le lac Lanthier est peu transparent comparé à d'autres lacs. Les mesures nous permettent de voir si ça change et dans quelle direction. Plusieurs facteurs peuvent contribuer aux changements.

Madame Vinay remercie madame Hurtubise et monsieur François Dallaire qui ont effectué ces lectures. Avoir deux lecteurs en alternance permet de faire un suivi régulier et apporte une certaine confirmation des niveaux obtenus.

Valeurs moyennes entre 2010 et 2023 : entre 3 mètres et 4 mètres
Maximum 3,9 (2012)
Minimum 3,0 (2022)
Moyenne 2,8 (2024)

Pour 2025, la tendance tourne autour du 3 mètres : 13 mesures à ce jour
Maximum 3,4
Minimum 2,0
Moyenne 2,3

Il reste des mesures à prendre jusqu'à la fête de l'Action de Grâce. Typiquement, la transparence est moins bonne en début d'été puis va en s'améliorant, ce qui semble se produire, mais à date les chiffres semblent moins bons qu'avant.

Les facteurs à considérer :

- Niveaux d'eau très bas en début de saison malgré un contrôle adéquat des barrages de castor
- Beaucoup de pollen
- Fortes pluies
- Fortes chaleurs en août

Madame Vinay informe l'assemblée que le mercredi 27 août 2025 sera la première journée mondiale des lacs. Elle réfère aussi à une entrevue à Radio-Canada avec Constance Ramacieri, qui aimerait voir un soutien plus tangible du gouvernement pour les associations comme la nôtre qui assurent le suivi de la qualité de l'eau des lacs (Réseau de suivi volontaire des lacs).

10. Protection des plongeon-huards et autres oiseaux

Madame Isabelle-Anne Bisson souligne le décès d'un bébé huard frappé par une embarcation en 2023. Elle énumère les faits saillants sur les huards

- Leur longue longévité jusqu'à 29 ans
- les bébés partent vers le Pacifique 2 ans avant de revenir au Québec
- ils sont emblématiques de nos lacs
- ils indiquent la qualité de l'eau
- ils ont une reproduction à l'âge de 6 ans

- les mâles et les femelles se ressemblent beaucoup
- les petits sont gris
- les petits ne peuvent pas plonger et sont vulnérables aux embarcations
- les divers cris du huard servent à se localiser, se reproduire, à alerter
- ils agitent les ailes quand on est trop près

Une personne présente questionne le fait que les canards sont de plus en plus familiers et s'interroge si certains résidents les nourrissent.

Oiseau Canada a un programme de sensibilisation disponible (panneaux, bouées de sensibilisation, programme ambassadeur). Madame Bisson mentionne que les huards et autres oiseaux migrateurs comme les bernaches sont légalement protégés depuis 1992. Elle invite les membres à s'impliquer pour responsabiliser et sensibiliser les résidents.

Madame Danielle Pilon poursuit en expliquant que sur FB – Loon Preservation Committee – on peut voir l'identification des huards et des informations diverses. Le nichoir n'a pas été utilisé par un huard mais par un autre animal, on verra si l'an prochain on réutilise la plateforme. Il y a eu 4 nichoirs installés l'an dernier dans la décharge, cette année un nichoir a été utilisé par deux espèces.

11. Compte-rendu de la journée d'activité du 19 juillet 2025

Madame Chantal Gauthier fait une historique de cette journée d'activités en expliquant qu'avant, l'association organisait un tournoi de pêche pour les enfants mais il y avait plus d'adultes que d'enfants. L'association organise maintenant une randonnée en kayak et un lunch accompagné de jeux et de prix de présence chez les commerçants du village qui permet de sociabiliser entre les membres présents. Un gros merci à madame Gauthier qui offre son emplacement afin que cette activité soit un grand succès.

12. Présentation des états financiers

La trésorière de l'association ayant quitté, la trésorerie a été effectuée par mesdames Hurtubise et Pilon. Madame Lucie Hurtubise explique que l'année financière se terminera le 30 octobre 2025, et qu'il reste à payer le site internet et les assurances. Il faut aussi se garder une réserve au cas où on aurait besoin d'enrayer une plante envahissante ou un autre projet.

Transport Canada n'autorise pas les bouées sauf pour demander de ralentir, sans imposer de limites de vitesse mais les bouées sont dispendieuses.

Aucune question sur les revenus et dépenses, un tableau sera disponible pour consultation sur le site web à la fin de l'année fiscale.

13. Élections des administrateurs

Cinq postes d'administrateurs sont en élections. Les administrateurs qui terminent leur mandat sont :

- Lucie Hurtubise
- Danielle Pilon

Et les départs récents ont été comblés par Nicole Houle et Isabelle-Anne Bisson qui se retrouvent donc aussi en élections.

Madame Marie-Claude Vinay agira à la fois comme présidente et secrétaire d'élections. L'association peut avoir un maximum de 11 administrateurs.

Madame Vinay déclare donc les élections ouvertes et accepte les propositions :

1. Il est proposé par monsieur Robert Nadon, la candidature de madame Danielle Pilon;
2. Il est proposé par madame Alice Roy, la candidature de madame Lucie Hurtubise;
3. Il est proposé par madame Chantal Gauthier, la candidature de madame Nicole Houle;
4. Il est proposé par madame Lucie Hurtubise, la candidature de madame Isabelle-Anne Bisson;
5. Il est proposé par madame Nicole Houle, la candidature de madame Louise Morin;
6. Il est proposé par madame Lucie Hurtubise, la candidature de monsieur Serge Lanois;

Madame Vinay déclare la fin des mises en candidatures et sollicite l'accord ou le désaccord des candidats/candidates :

1. Madame Danielle Pilon accepte
2. Madame Lucie Hurtubise accepte
3. Madame Nicole Houle accepte
4. Madame Isabelle-Anne Bisson accepte
5. Madame Louise Morin refuse
6. Monsieur Serge Lanois accepte

Cinq postes d'administrateurs sont donc comblés par cinq candidats qui ont accepté les mandats.

La présidente d'élections déclare les élections terminées.

14. Varia

- **Remerciements à monsieur Mathieu Boileau**

Madame Lucie Hurtubise tient à souligner l'excellent travail de monsieur Boileau à titre de trappeur dans la municipalité. Jusqu'à maintenant, la ville rémunère chaque inspection dans la décharge. Comme elle s'eutrophise de plus en plus, une communication avec L'Ascension sera souhaitable.

- **Remerciements à messieurs Lanois, Phaneuf et Nadon**

Des remerciements sont transmis à messieurs Serge Lanois et _____ Phaneuf qui tracent les pistes de ski de fond l'hiver utiles pour les skieurs et marcheurs. Monsieur Nadon reçoit aussi les remerciements de l'association pour la fabrication du dépôt de livre installé au kiosque de l'association.

- **Félicitations à l'Association des résidents du lac Lanthier**

Les trois représentants municipaux présents à l'assemblée ont transmis leurs félicitations à l'association pour l'organisation et le sérieux du travail accompli. Ils disent que c'est certainement un exemple à suivre.

15. Levée de l'assemblée

Les sujets étant épuisés, il est proposé par monsieur Robert Nadon, secondé par madame Lucie Hurtubise et résolu unanimement de lever l'assemblée.

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC LANTHIER
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
31 août 2025

LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS

Baribeau, Alain
Beauchamp, Marc-André
Belzile, Renée
Bisson, Isabelle-Anne
Boileau, Mathieu
Dallaire, François
Degré, Patricia
Dewar, Ken
Gauthier, Chantal
Gervais, Stéphane
Guillemette, Johanne
Houle, Nicole
Hurtubise, Lucie
Lanois, Serge
Morin, Louise
Nadon, Robert
Pilon, Danielle
Quintal, Isabelle
Roy, Alice
Vinay, Marie-Claude
Zampino, Bianca

LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES NON-MEMBRES

Bazinet, Sébastien (conseiller municipal)
Bélanger, Déborah
Nidelet, Aiden
Therrien, Gilbert (conseiller municipal)